



# MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

## AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,  
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est annoncé le lundi 7 octobre 2024 à 19 h ,  
au centre Primevère (2195 rue principale).

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

**3. ENTENTE DE PRÊT D'URGENCE DE POMPES AVEC NOTRE-DAME-DE-LOURDE**

**3. AUTORISATION DE DÉPENSE : FORAGE SUPPLÉMENTAIRES CENTRE GERVAISE-BÉLANGER-SP**

**4. RESSOURCES HUMAINES**

*4.1 Avis de départ*

*4.2 Embauche : direction administrative*

**5. PIIA : 2552 RUE DU RUISSEAU**

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 3 octobre 2024.

---

David Paradis-Lapointe,  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### Certificat de publication

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 3 octobre 2024 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

---

David Paradis-Lapointe,  
Directeur général et greffier-trésorier

2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875